

Association des Intérêts de Vessy
Case postale 23
1234 Vessy

Commune de Veyrier
Conseil administratif
Place de l'Église 7
1255 Veyrier

Vessy, le 14 février 2023

Concerne : Utilisation disproportionnée des éclairages sur le domaine public de notre commune – Centre communal du Gd-Donzel

Madame, Messieurs,

Votre courrier du 20 décembre 2022, qui faisait suite à notre envoi du 8 décembre a retenu notre meilleure attention.

Vous faites référence tout d'abord à de nouvelles directives et une procédure plus stricte mises en place entre l'administration et les utilisateurs des terrains sportifs. Nous vous informons que les relevés effectués par les riverains indiquent cependant **une nouvelle période d'éclairage à vide** des terrains de **21h** dont **3h** en dehors des heures réglementaires communales pour la période du **19 au 31 janvier**.

Nous persistons à relever que les décisions prises sont contraires aux droits et aux intérêts des riverains et en appelons à un réglage des minuteries au plus près des réglementations en vigueur.

D'autre part, nous vous remercions des efforts techniques effectués par vos services et discutés lors de notre rencontre du 8 courant avec M. Robert, une délégation du service des infrastructures et un représentant du comité du FC Veyrier. Il s'agit plus concrètement de l'installation d'un interrupteur dans chaque caisson électrique qui permet, dès à présent, d'éteindre les 32 spots halogènes et de la rédaction d'une notice d'utilisation à l'attention du FC Veyrier. Dès ce jour, le facteur humain (oubli systématique) sera la seule cause à tout futur éclairage à vide desdites installations et nous espérons une amélioration notable dans le suivi des éclairages ces prochains mois.

La complète résolution de ces problématiques de gaspillage énergétique et de nuisances sur la voie publique dépendra de votre suivi et soutien auprès du principal utilisateur. Comme indiqué lors de notre rencontre, notre association se tient à votre disposition pour soutenir toute action de sensibilisation et mise en sens.

Par ailleurs, M. Robert, dans le cadre de son intervention télévisée remarquée par nos membres et habitants de la commune s'est engagé à l'installation d'éclairages LEDS des terrains sportifs, afin que la commune devienne exemplaire en 2023. Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer la planification du déploiement prévu à cet effet.

Enfin, concernant l'affichage de sensibilisation des règles d'utilisation, vous mentionnez dans votre courrier l'installation d'un nouveau système de signalétique pour sensibiliser les utilisateurs du centre communal du Grand-Donzel. A ce jour, rien ne semble encore installé. Pourriez-vous nous préciser également à ce sujet les éléments de calendrier ? Afin que l'information puisse atteindre directement les utilisateurs concernés, nous nous permettons de vous suggérer particulièrement l'installation de tels affichages directement à l'entrée des différents terrains sportifs.

En vous remerciant pour toute l'attention portée à ce message et pour vos démarches en faveur d'une qualité de vie et d'un développement harmonieux de notre commune, recevez, Madame, Messieurs, nos salutations les meilleures.



Miguel Maneira
Membre du Comité



Max Müller
Président